



ETA 740 - *Activité d'intégration (3 cr.)*

Plan de cours – Automne 2021

Mercredi de 18h30 à 21h30

Local L1 - 11615

Enseignant : André Lacroix

Bureau : L1-12734

Téléphone : 450-463-1835

poste 61762

Courriel : Andre.Lacroix@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Intégrer les diverses notions apprises, dans les neuf premiers cours de votre formation (diplôme ou maîtrise) en éthique appliquée, par la rédaction d'un **travail synthèse de 15 à 20 pages** ayant pour objectif d'identifier votre cadre conceptuel, de l'expliquer et de l'élaborer avant de le mobiliser pour analyser une situation sous un angle axiologique et normatif.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

L'objectif du cours est l'intégration des notions apprises. Cette intégration doit se manifester par la rédaction d'un travail synthèse. Comme le nombre de pages l'indique, ce travail ne vise pas à démontrer des habiletés de recherche, comme le ferait un mémoire, ni à fouiller de façon approfondie une question spécifique, comme le ferait un essai. Il vise à démontrer votre **capacité à identifier votre cadre conceptuel construit au fil des cours précédents, à le justifier et à l'élaborer de manière rigoureuse avant de le mobiliser pour analyser un situation problématique sur le plan éthique**. Le travail approfondi demandé à l'essai dans le cadre du cours ETA 752 exige que vous fassiez une analyse rigoureuse et relativement exhaustive du sujet traité ou de la question posée. Le travail synthèse demandé dans le cadre de ce cours ETA 740 exige plutôt que vous soyez aptes à réfléchir les outils conceptuels devant être mobilisés dans le cadre d'une analyse éthique à partir du lexique que vous avez élaboré au fil de vos 9 cours suivis dans le cadre du diplôme en éthique appliquée. Dans ce contexte, le mot intégration renvoie, d'une part, à la théorie des ensembles en mathématiques et, d'autre part, à une approche par compétences en éducation.

Dans le premier sens, « intégrer les diverses notions apprises » demande **d'assembler ces notions en ensembles et sous-ensembles de concepts (en réseaux)** vous permettant d'appréhender la dimension éthique, des situations, problèmes, textes et contextes auxquels vous êtes confrontés. C'est ce que nous nommons un cadre conceptuel en éthique. Le **cadre conceptuel est un réseau d'ensembles de concepts**. Vous avez déjà amorcé ce travail en produisant votre lexique dans le cadre du cours ETA 700. Il faudra maintenant le **mettre à jour : le bonifier, le rectifier, l'alléger à la lumière des cours suivis, des lectures faites, de l'expérience acquise et des réflexions effectuées depuis**.

Dans le deuxième sens, « intégrer les diverses notions apprises » demande de **savoir mobiliser les notions apprises, avec d'autres ressources, dans un contexte particulier**. Le 4^e travail permettra cette mobilisation des notions acquises. Il permettra de démontrer votre compétence. La compétence est ici un « savoir agir » au sens développé par Philippe Zarifian (1999; 2001) et Guy Le Boterf (1994; 1997; 2002).

Louise Lafortune (2009, p.16) résume bien ce qu'exige une telle compétence :

« [...] un être compétent doit **savoir agir et réagir dans un contexte particulier**, c'est-à-dire faire face à l'imprévu et à l'inédit; savoir combiner et mobiliser les ressources en situation de travail; comprendre pourquoi et comment il réussit ou échoue et être **capable de transférer sa compétence dans d'autres contextes**. On peut donc dire qu'une personne compétente doit faire preuve d'initiative et de créativité; être capable d'un processus de construction qui sous-tend une intégration des apprentissages; avoir développé des habiletés métacognitives; être capable de transposition et **faire preuve d'autonomie**. »

Les deux premiers objectifs spécifiques renvoient au premier sens du mot « intégrer », le troisième, à la deuxième signification de ce mot.

1. Faire le point sur votre cadre conceptuel actuel

Il faudra reprendre la version la plus récente de votre lexique en vous demandant si certains concepts doivent être redéfinis, s'il faut en ajouter de nouveaux, si certains devraient être retranchés. Il faut aussi revoir les relations que ces concepts entretiennent entre eux. Certains réseaux doivent-ils être modifiés? Certains doivent-ils être ajoutés? Faut-il revoir l'organisation des réseaux entre eux? Le premier objectif spécifique ne vise pas à effectuer les modifications, mais à bien identifier ce qui doit être fait.

Ce premier élément fera l'objet du 1^{er} travail

2. Stabiliser votre cadre conceptuel actuel

Il faut apporter les modifications annoncées. Cette étape doit fournir le cadre conceptuel qui sera mobilisé, en totalité ou en partie, dans le 4^e travail. C'est ici que se vérifiera et se consolidera l'intégration au premier sens que nous avons défini.

Il s'agira des 2^e travail et 3^e travail

3. Mobiliser le cadre conceptuel

C'est ici que se vérifiera et se consolidera l'intégration au deuxième sens que nous avons défini. Vous devrez mobiliser votre cadre conceptuel de deux façons différentes :

- **Produire le 4^e travail.** C'est le moment de mettre en œuvre la planification faite à l'étape précédente. Le travail mobilise le cadre conceptuel que vous avez développé et certains des auteurs sur lesquels il repose, pour traiter un problème pratique ou théorique propre à votre activité professionnelle ou un de vos champs d'intérêt. C'est une création qui s'inscrit dans certaines communautés de pensée et qui produit un résultat tangible sur un problème particulier.
- Participer activement à la communauté de travail qu'est le groupe par un travail actif de rétroaction sur le travail des autres étudiants ou étudiantes. Chacune et chacun de vous devra, avant chacune des rencontres, lire les autres travaux, préparer des questions et des commentaires. Ce travail fait partie de votre apprentissage. Il vous permet de mobiliser et de consolider votre propre cadre conceptuel en voyant comment il peut éclairer différemment le travail de l'autre. Ce travail permet l'intégration aux deux sens que nous avons présentés plus haut.

CONTENU

Chacun des objectifs spécifiques fait l'objet d'une partie du cours. Les objectifs seront réalisés séquentiellement. Chacun d'eux servant de base à l'étape subséquente.

Le cours repose d'abord sur le travail individuel. Les rencontres collectives ne sont pas seulement des moments où vous présentez l'avancement de vos travaux. Elles sont l'occasion d'interactions avec d'autres étudiants et l'enseignant. Des moments de dialogue qui devraient vous permettre de constater ce qui tient déjà bien la route, ce qui doit être précisé, clarifié ou changé. Mais aussi des moments d'entraide et de supervision.

IMPORTANT : La nature particulière de ce séminaire et des objectifs de l'activité d'intégration rendent **obligatoire la présence (en classe ou à distance) des étudiants à chaque séance** de groupe. Notez que **toutes les évaluations peuvent être faites à distance**. Les consignes détaillées de chacun des travaux à compléter vous seront remises au fur et à mesure.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
8 septembre L1-11615	Rencontre 1 : Présentation du cours (objectifs et travaux)
	<u>Premier travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>25 septembre</u>
29 septembre L1-11615	Rencontre 2 : Présentation du lexique initial (1 ^{er} travail)
	<u>Deuxième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>16 octobre</u>
20 octobre L1-11615	Rencontre 3 : Présentation du lexique modifié (2 ^e travail)
	<u>Troisième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>6 novembre</u>
10 novembre L1-11615	Rencontre 4 : Présentation du mapping (3 ^e travail)
	<u>Quatrième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le <u>24 novembre</u>
1^{er} décembre L1-11615	Rencontre 5 : Présentation du lexique utilisé pour interpréter la situation et traiter la situation (4 ^e travail)
	<u>Cinquième travail</u> : Dépôt sur Moodle au plus tard le 15 décembre

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS

- **1^{er} travail** : récapitulation de votre lexique actuel avec un texte de 1 à 3 pages expliquant la fonction de lexique [**10%**]
 - la version la plus récente de votre lexique (sans la modifier),
 - **un texte (1 à 3 pages)** de commentaires indiquant **a)** les modifications que vous souhaiteriez y apporter; **b)** les motifs pour lesquels ces modifications sont souhaitées; **c)** les matériaux qui serviront de base pour ce faire.

Critères d'évaluation /10

- clarté + précisions des modifications proposées : /4
 - pertinence des modifications : /3
 - qualité de la présentation (rencontre 2) : /2
 - qualité de la langue : /1
- **2^e travail** : lexique dans lequel vous intégrez les acquis des 9 cours précédé d'une narration expliquant votre démarche (d'où vous partez, où vous en êtes et la validation de la fonction lexicale identifiée dans le premier travail [**25%**]

Le lexique doit comprendre :

- Les diagrammes illustrant les ensembles et sous-ensembles de concepts et les relations que ces derniers entretiennent;
- Les définitions des concepts qui figurent dans chacun des ensembles;
- Des commentaires expliquant la nature des relations entre les concepts, les ensembles et sous-ensembles de concepts

Critères d'évaluation /25

- qualité des définitions : /2.5
 - clarté et pertinence des diagrammes (réseaux) : /5
 - clarté et pertinence des commentaires : /5
 - clarté de la présentation des modifications apportées et pertinence des justifications fournies : /5
 - qualité de la présentation (rencontre 3) : /5
 - qualité de la langue : /2.5
- **3^e travail** : mise à jour de votre lexique, ou reformulation finale à partir des 9 cours + un mapping... soit le lexique en une page sur image/schéma ayant une valeur explicative et heuristique (La force des images!!!). [**25%**]

Le lexique doit comprendre :

- Les diagrammes illustrant les ensembles et sous-ensembles de concepts et les relations que ces derniers entretiennent;
- Les définitions des concepts qui figurent dans chacun des ensembles;
- Des commentaires expliquant la nature des relations entre les concepts, les ensembles et sous-ensembles de concepts
- Un Schéma d'une page représentant le lexique

Critères d'évaluation /25

- clarté du mapping : /12.5
 - qualité des définitions : /1
 - clarté et pertinence des diagrammes (réseaux) : /2
 - clarté et pertinence des commentaires : /1
 - clarté de la présentation des modifications apportées et pertinence des justifications fournies : /1
 - qualité de la présentation (rencontre 4) : /5
 - qualité de la langue : /2.5
- **4^e travail** : « application » de votre lexique à un problème commun à tous (suggérer par le prof après entente avec les étudiants) avec explication nous permettant de comprendre comment leur lexique votre lexique permet, ou non, de résoudre ce problème. Présentation de votre lexique appliqué à un problème lors de la dernière plénière de la session. **[25%]**

Le travail doit comprendre :

- l'exposé de la situation;
- la manière dont vous entendez traiter cette situation;
- la reprise de votre lexique précédé d'un texte nous expliquant comment votre lexique pourra vous aider à analyser / résoudre le problème exposé et les limites de votre lexique pour traiter cette situation;

Critères d'évaluation /25

- clarté de l'explication relative à l'usage de votre lexique : /10
 - traitement de la situation : /2.5
 - clarté, cohérence et pertinence des concepts mobilisés : /2.5
 - utilisation de la documentation : /2.5
 - qualité de la présentation : /5
 - qualité de la langue : /2.5
- 5^e et dernier travail qui suit la dernière plénière de la session: production d'un bref commentaire sur les autres présentations lors de la dernière séance + commentaire rétrospectif (rétroaction) sur votre démarche et votre lexique à remettre ... dans les deux semaines qui suivent notre dernière plénière. **[15 %]**

Le travail doit comprendre :

- un commentaire critique sur les présentations des collègues;
- une rétroaction sur votre propre travail (construction du lexique, finalité et limites)

Critères d'évaluation /15

- clarté de l'explication relative à l'usage de votre lexique : /10
- clarté, de la critique relative aux autres lexiques : /2.5
- qualité de la langue : /2.5

QUALITÉ DE LA LANGUE

Conformément à la politique départementale de la qualité de la langue qui s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du *Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages*, une valeur pouvant aller jusqu'à 10 % d'une note pour un travail peut être réservée à l'appréciation de la qualité de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME. *Protocole de rédaction du travail écrit*, Université de Sherbrooke, Faculté des lettres et sciences humaines, 7^e édition 2004, 64 p.
- BEAUD, Michel. *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006.
- LAFORTUNE, Louise (2009), « Pédagogie du projet et développement des compétences transversales : un changement de posture pédagogique », *Éducation Canada*, Vol. 49 (5), pp. 16-20. <http://www.cea-ace.ca/sites/cea-ace.ca/files/EdCan-2009-v49-n5-Lafortune.pdf>, consulté le 9 juillet 2014.
- LE BOTERF, Guy [1994], *De la compétence. Essai sur un attracteur étrange*, Paris, Les éditions d'organisation
- LE BOTERF, Guy [1997], *De la compétence à la navigation professionnelle*, Paris, Les éditions d'organisation.
- LE BOTERF, Guy [2002], « De quel concept de compétence avons-nous besoin? » in *Soins cadres*, no 41, février 2002, p. 1-3.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, nouvelle édition, Montréal, Boréal, 2006, 260 p.
- SNYDER, Patrick et Louis VAILLANCOURT. *La méthodologie apprivoisée : guide d'introduction à la méthodologie du travail intellectuel*, Sherbrooke, GGC Éditions-Université de Sherbrooke, , 146 p.
- ZARIFIAN, Philippe [2001], *Le modèle de la compétence*, Paris, Éditions Liaisons

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

L'intégrité intellectuelle passe, notamment,
par la reconnaissance des sources utilisées.

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;

[...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.

Guide de présentation du travail écrit :
[USherbrooke.ca/flsh/guide-travail-ecrit](https://usherbroke.ca/flsh/guide-travail-ecrit)

LibGuide en philosophie :
<https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/philo>